

Dépistage du cancer du côlon

Répondre à vos questions sur le dépistage du cancer du côlon

Le cancer du côlon est l'une des formes de cancer les plus couramment diagnostiquées, touchant une personne sur six en Colombie-Britannique.

Si vous avez entre 50 et 74 ans, vous devriez subir un dépistage régulier du cancer du côlon.

Le dépistage du cancer du côlon sauve des vies :

- Le dépistage peut prévenir le cancer du côlon en détectant et en retirant les polypes avant qu'ils ne se transforment en cancer. Les polypes sont de petites excroissances qui peuvent se développer dans le côlon ou le rectum, souvent sans symptômes aux premiers stades de croissance.
- Le dépistage permet de déceler les cancers tôt avant qu'ils ne se propagent. La détection précoce signifie plus d'options de traitement et de meilleurs résultats.

Il existe deux tests de dépistage du cancer du côlon : le test immunochimique fécal (TIF) et la coloscopie.
Demandez à votre fournisseur de soins de santé quel test vous convient.

Le dépistage n'est recommandé que si vous ne présentez pas de symptômes de cancer du côlon.

Les symptômes peuvent comprendre du sang dans les selles, des douleurs abdominales, un changement dans les habitudes intestinales ou une perte de poids inexplicée. Si vous présentez ces symptômes, demandez à votre fournisseur de soins de santé de vous aiguiller vers un test diagnostique pour en déterminer la cause.

Programme BC Cancer Colon Screening

Votre fournisseur de soins de santé vous inscrit au programme BC Cancer Colon Screening lorsqu'il vous fournit un formulaire de demande de laboratoire pour récupérer votre test immunochimique fécal (TIF) ou vous recommande une coloscopie.

Votre inscription au programme signifie que l'on vous enverra par la poste vos résultats de TIF et fera le suivi de vos progrès en matière de dépistage pour assurer la qualité et la sécurité. Dans le cadre du programme BC Cancer Colon Screening, vous recevrez également par la poste un rappel lorsqu'il sera temps de subir le test de nouveau.

Pourquoi le dépistage du cancer du côlon est-il important?

- Chaque jour en Colombie-Britannique, trois personnes meurent du cancer du côlon.
- Si le cancer du côlon est détecté dès le début, les chances de survie sont de plus de 90 pour cent.
- En Colombie-Britannique, 3 000 personnes reçoivent un diagnostic de cancer du côlon chaque année.
 - 94 % ont 50 ans ou plus;
 - 56 % sont des hommes;
 - 44 % sont des femmes.

Qu'est-ce que le test immunochimique fécal (TIF)?

Le TIF est un test que vous pouvez faire à la maison. Il détecte le sang dans vos selles, ce qui peut être un signe de polypes ou de cancer à un stade précoce. Pour effectuer le test :

1. Parlez à votre fournisseur de soins de santé et demandez-lui un TIF. Si vous êtes admissible au dépistage, il vous remettra un formulaire de commande pour une trousse de TIF gratuite.
2. Apportez votre formulaire de commande à un laboratoire désigné et récupérez votre trousse de test. Consultez le www.screeningbc.ca pour obtenir une liste des laboratoires.
3. Faites le test à la maison en suivant les instructions fournies dans la trousse de test. Aucune préparation spéciale n'est nécessaire. Vous pouvez continuer à manger vos aliments habituels et à prendre vos médicaments.
4. Déposez l'échantillon au laboratoire. Il doit être soumis au laboratoire dans les sept jours suivant le test.
5. Si vous avez un résultat normal, vous pouvez y accéder via **MyCareCompass** à www.bc.mycarecompass.lifelabs.com. Si vous n'avez pas de compte MyCareCompass, vous pouvez en ouvrir un dans les 30 jours suivant la date où vous avez récupéré votre TIF au laboratoire. Sinon, vous pouvez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé pour obtenir votre résultat.

6. Si vous avez un résultat anormal, vous serez aiguillé vers un suivi dans votre collectivité. Un résultat anormal ne signifie pas que vous avez le cancer. Cela signifie que l'on a trouvé du sang dans vos selles. L'équipe de soins de santé de votre collectivité vous parlera du résultat de votre test et vous recommandera des tests de suivi. La coloscopie est habituellement recommandée après un résultat anormal au TIF.

Qu'est-ce qu'une coloscopie?

La coloscopie est un examen au cours duquel un médecin utilise une caméra miniature fixée à un tube flexible pour voir la paroi interne de votre côlon. Au cours de l'examen, des échantillons de tissus peuvent être prélevés et des polypes peuvent être retirés.

Si vous avez des antécédents personnels d'adénomes ou des antécédents familiaux importants de cancer du côlon, votre fournisseur de soins de santé peut vous recommander directement une coloscopie. Il peut également vous recommander une coloscopie après un TIF anormal. Dans les deux cas, l'équipe de soins de santé de votre collectivité discutera de la procédure avec vous.

Qui devrait subir un dépistage du cancer du côlon?

En général, le dépistage du cancer du côlon est recommandé pour toute personne âgée de 50 à 74 ans. Votre méthode de dépistage dépend si vous présentez un risque moyen ou plus élevé de développer un cancer du côlon :

Risque moyen	Test immunochimique fécal (TIF)
Dépistage tous les deux ans avec le TIF (la plupart des gens).	

Risque plus élevé que la moyenne	Coloscopie
<p>La coloscopie est recommandée tous les trois ou cinq ans si vous avez moins de 74 ans et des antécédents personnels d'adénomes.</p> <p>La coloscopie est recommandée tous les cinq ans si vous avez des antécédents familiaux importants de cancer du côlon, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> un parent au premier degré (parent, frère ou sœur ou enfant) qui a reçu un diagnostic de cancer du côlon avant l'âge de 60 ans; ou, deux parents ou plus au premier degré atteints d'un cancer du côlon diagnostiqué à n'importe quel âge. <p>Pour les personnes ayant des antécédents familiaux de cancer du côlon, le dépistage par coloscopie peut commencer à l'âge de 40 ans ou 10 ans plus tôt que l'âge du diagnostic du plus jeune parent au premier degré atteint, selon la première éventualité.</p>	

Que faire si j'ai des antécédents personnels de cancer du côlon, de colite ulcéreuse ou de maladie de Crohn?

Vous devriez continuer d'obtenir des soins par l'entremise de votre fournisseur de soins de santé car vous avez des besoins individuels qui ne peuvent être satisfaits par une approche de dépistage axée sur la population.

Quels sont les éléments que je devrais considérer au sujet du dépistage du cancer du côlon?

- Il a été démontré que le dépistage du cancer du côlon diminue le risque de décès par ce cancer. Cependant, il n'existe pas de test de dépistage parfait et certaines personnes mourront du cancer du côlon même si elles ont subi un dépistage. Un TIF peut être anormal lorsqu'il n'y a aucune anomalie. Un TIF peut être normal en présence d'un cancer ou d'un polype dans le côlon. Certains polypes et cancers ne saignent pas ou peuvent ne pas saigner au moment du test.
- Le dépistage peut mener à d'autres tests pour déterminer la raison d'un résultat de dépistage anormal. Cela ne signifie pas qu'un cancer a été découvert. La majorité des personnes rappelées pour d'autres tests n'auront pas le cancer.
- Certains cancers peuvent ne jamais occasionner de symptômes ou affecter l'espérance de vie ou la qualité de vie. Cependant, les recherches indiquent que la plupart des cancers du côlon sont dangereux et que le cancer du côlon devrait être détecté et traité le plus tôt possible.
- La coloscopie peut comporter des risques comme un saignement et une perforation intestinale, et dans de rares cas, le décès.

Communiquez avec nous

BC Cancer Colon Screening
801-686 West Broadway Vancouver, BC V5Z 1G1

Téléphone: 1-877-702-6566
Courriel: screening@bccancer.bc.ca
Web: www.screeningbc.ca/colon

Vos renseignements personnels sont recueillis et protégés contre les utilisations et les divulgations non autorisées conformément à la *Personal Information Protection Act* et, le cas échéant, à la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act*. Ces renseignements peuvent être utilisés et divulgués uniquement conformément à ces lois et seront utilisés pour la gestion de l'assurance de la qualité et divulgués aux professionnels de la santé qui fournissent des soins ou lorsque la loi l'exige.

Toute question concernant la collecte des renseignements par BC Cancer peut être adressée au directeur des opérations, Dépistage du cancer (adresse : 801 – 686 West Broadway, Vancouver BC V5Z 1G1, Web : www.screeningbc.ca ou par courriel : screening@bccancer.bc.ca).